À la Ville de Prévost

Le Comité consultatif en environnement fait peau neuve

Stéphane Parent

Bien que sa structure osseuse reste sensiblement la même, c'est en regardant de près chacun de ses muscles qu'il nous est possible de voir les actions concertées de chacun d'eux.

C'est en pigeant dans le plan environnemental du parti prévostois que l'ensemble des orientations en ce qui a trait à la protection de l'environnement a finalement pu s'intégrer au plan d'action des services de l'environnement et du développement durable de la Ville de Prévost.

À titre d'exemple il nous a été permis de constater que chacun des membres du CCE a choisi sa vocation. C'est ainsi que M. Claude Bourque a choisi les dossiers du Plan de gestion des matières résiduelles (P.G.M.R.), de la politique environnementale et des milieux humides. M. Michel Lamontagne, quant à lui, a choisi le dossier des fosses septiques. M. Steve Ouellette et M. François Garceau vont se concentrer sur le dossier du reboisement des rives. Mme Séréna D'agostino s'occupe du dossier «Développement résidentiel» et du dossier P.G.M.R. tandis que M. Jean-Pierre Joubert, qui travaillera lui aussi sur le dossier du P.G.M.R., est concerné par la politique environnementale. En plus du P.G.M.R., M. Loyola Leroux a choisi les dossiers sur la protection des arbres et celui de la politique environnementale. De son côté, M. Joseph Adornetto a manifesté son intention d'aider tous les membres dans tous les dossiers mais plus particulièrement celui de la politique environnementale alors que mme Isabelle Sauvé choisit les dossiers de la surveillance de projets ainsi que celui concernant les nuisances biologiques. Mon rôle sera de chapeauter tous les dossiers en compagnie de M. Clauder Charbonneau. Finalement, M. Mathieu Charest est cadre responsable en matière d'environnement et de développement durable pour la ville de Prévost et s'occupe de l'orchestration de l'ensemble des projets.

Le CCE profite encore de l'occasion pour vous rappeler qu'il existe à Prévost un règlement qui interdit l'épandage de tout fertilisant, même biologique et naturel à 300 mètres de tout lac ou cours d'eau désigné.

S.V.P. Ne cédez pas aux sollicitations téléphoniques qui auraient pour objet de vous convaincre du contraire, et contactez M. Charest au 224-8888, poste 233.

Les membres et invités du CCE lors de la réunion du 16 février dernier. De gauche à droite, on aperçoit, M. Michel Lamontagne, Mme. Isabelle Sauvé, Mme. Séréna D'agostinos, M. Steve Ouellette, M. François Garceau, M. Jean-Pierre Joubert (conseiller), M. Claude Charbonneau (Maire), M. Loyola Leroux, M Stéphane Parent. (conseiller), M. Joseph Adornetto. M Mathieu Charest était caché derrière la caméra et M. Claude Bourque (président) était absent pour la séance de photo.

Pour la protection de l'environnement, des lacs et cours d'eau de Prévost

Formation d'un regroupement de citoyens

Si vous avez un peu de temps à donner pour préserver un milieu de vie de qualité pour les générations futures, venez assister à une brève séance d'information qui aura comme objectif de former les assises du « Regroupement de citoyens pour la protection de l'environnement, des lacs et cours d'eau de Prévost » à la gare de Prévost, le jeudi le 13 avril à 19h.

Avec un objectif de 1500 membres dès sa première année, le regroupement devrait permettre de pouvoir souscrire plus facilement aux divers programmes de subvention reliés à l'environnement.

Un petit rappel sur la vocation du regroupement qui serait de protéger l'environnement des lacs et cours d'eau; de nombreuses actions seront envisagées. «Souscrire aux divers programmes de subvention reliés à l'environnement; l'échantillonnage systématique de la qualité de l'eau des lacs, ruisseaux et de la rivière du Nord; le bilan hivernal de l'oxygène dissous de l'eau des lacs; des achats regroupés de plantes pour la renaturalisation des rives de tous les cours d'eau; la protection des milieux humides; favoriser les solutions écologiques pour réduire la proliférations des algues; initier un programme de partenariat avec les villes avoisinantes visant l'acquisition d'une faucardeuse; supporter l'implantation d'une gestion écologique des fossés; sensibiliser les membres sur les problèmes reliés à l'ensemencement des lacs, etc.

Harmonie Coiffure
Nouveau décor
Ambiance paisible
1292, des Ormes, Domaine Laurentien, Prévost • Tél : 450 431-7773
Perfectionnée, spécialisée en techniques de coloration
Sheila David
styliste homme et femme

Styllusion
Artelier
Cours peinture
bois, métal, toile, faux-vitrail, collage & texture
Scrapbooking
L'Atelier
2693A, Curé Labelle, Prévost
Tél.: 450- 224-2272
Cell.: 450- 712-2271
Styllusion@videotron.ca
Matériel d'artiste
Peinture - pinceaux -médiums
livres - patrons - toiles -
pièces de bois à peindre
La Boutique
Marché aux puces Lesage
2845 Curé Labelle, Prévost

Jacques Rochon
EXCAVATION
• Plaque vibrante disponible
• Travaux généraux
• Déneigement
Cellulaire : 514 799-6705
Téléavertisseur : 514 440-6215
1002, Gérard- Cloutier, Prévost

Les Fleurs de Geneviève
(450) 224-8088
Ouvert 7 jours
2882-A Boul. Curé Labelle
Prévost, Qc J0R 1T0
Geneviève Maillé

Designer Intérieur
Marie-Noël Guérin
146, terrasse Paul Comptois # 14
Laval (Québec)
H7G 4T2
Tél.: (514) 216-7677
marie_noel_design@hotmail.com

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID
pht Fadi Eid
B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.
...Intégrité et harmonie fonctionnelle sans douleur...
908, ch. du Lac Écho à Prévost
Tél. : 224-2189 • 224-2993
75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél. : 227-1864